



Public

Membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) qui renouvelle son mandat dans une entreprise de + 300 salariés



Pré-requis

Elus ayant déjà exercé un mandat

Modalités et délais d'accès

- ✚ Contact via le site internet ou par mail (contact@cpr-formation.fr) – réponse sous 48 heures
- ✚ Présentiel / Distanciel



Durée

5 jours – 35 heures



Lieu

INTRA : en Entreprise



Objectifs

- ✚ Valider ses connaissances quant aux rôles et attributions du CSE et de la Commission SSCT
- ✚ Maîtriser les missions de la CSSCT et être en mesure de les appliquer en matière de Santé et sécurité au travail
- ✚ Être capable d'accompagner l'entreprise dans sa politique de prévention



Animation

Formateur Consultant



Méthode pédagogique

- ✚ Exposés
- ✚ Cas pratiques
- ✚ Conseils personnalisés



Sanction

Attestation de formation



Programme

ETAT DES LIEUX et validation des connaissances à partir d'un Quizz qui sera le fil conducteur

1. Maîtriser les rôles et missions

Mise à jour réglementaire - Rappels sur :

Règles de mise en place ;
Composition et commissions, désignations, critères légaux et pratiques
Crédits d'heures : utilisation et imputation ; Subventions de fonctionnement ;
Procédures, recours ; Protection des élus ;
Droit d'alerte et retrait: modalités et limites ;
Moyens accordés aux membres du CSE et CSSCT
Dispositions particulières pour les entreprises de 50 salariés et plus :
Règlement intérieur, local, réunions, consultations et informations ; données SSCT de la BDES (Base de Données Economiques et Sociales) ; Protection des élus ;
Dispositions pénales et protection des membres, Responsabilité civile et pénale ;

2. Fonctionnement – Rappels sur :

Les réunions ordinaires/extraordinaires : organisation, préparation, participation, ordre du jour, délibérations, procès-verbal et compte-rendu ;
Documents auxquels le CSE contribue : rapport et programme annuel, registre, DUER, plans de prévention ;
Organisation et méthodes de travail en groupe

3. Acteurs de la prévention interne et externe à l'entreprise

4. Prévention des Accidents du Travail (AT) et Maladies Professionnelles (MP), Santé, Sécurité et conditions de travail dans le Code du Travail – Rappels sur :

Principes Généraux de prévention ; Définitions AT, MP ;
Processus de reconnaissance des MP et maladies à caractère professionnel ; Enjeux ;



C.P.R FORMATION

Indicateurs de la prévention ;

Ergonomie : notions et mise en place en vue d'amélioration ; Etude de poste et pistes d'amélioration

CSE CSSCT (5 jours)

Analyse des AT, arbre des causes

Rappels sur les méthodes d'analyse a posteriori : questionnaire QQQQCP, méthode d'ISHIKAWA ;

Exercices pratiques : méthode de l'arbre des causes

Plans de prévention ;

Etudes de cas

Visite d'entreprise ou visite virtuelle (en INTER) : identification des risques ; débriefing et analyse des risques ; plan d'action

5. Risques Psychosociaux (RPS) et harcèlement

Rappels des Définitions et enjeux pour l'entreprise ;

Mise à jour du cadre législatif et réglementaire ;

Validation des connaissances des causes et effets ;

Maîtriser les causes de différents types de RPS ;

Vérifier la connaissance et les démarches et outils de la prévention des RPS

Savoir utiliser les outils de prévention des RPS selon sa place dans l'entreprise

Le principe de la qualité de vie au travail

Rôle du CSE dans les différents types de harcèlement



Législation

Articles L. 2311-1, L. 2313-1 à L. 2313-15 et R. 2313-1 à R. 2313-6 du Code du Travail



Coûts (HT)

INTRA : voir devis

CPR FORMATION

119 bis rue de Colombes – 92600 Asnières – Tél 01 80 87 46 80 – contact@cpr-formation.fr – www.cpr-formation.fr –

N°d'existence 11922673792 — NAF70.22Z – SIRET 980 335 475 00029

CPR-CSE CSSCT (5 jours) V11/11/2024